

Politiques agricoles des économies émergentes

SUIVI ET ÉVALUATION



**POLITIQUES AGRICOLES DES ÉCONOMIES ÉMERGENTES :
SUIVI ET ÉVALUATION 2009**

FAITS MARQUANTS

OCDE
ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements de 30 pays démocraties œuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux, que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie d'information, et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont: l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, la Corée, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie. La Commission des Communautés européennes participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

*Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire générale de l'OCDE.
Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les
vues de l'OCDE ou des gouvernements de ses pays membres.*

*Ce document a été produit avec le concours financier de l'Union Européenne.
Les opinions exprimées ici ne reflètent en aucune manière celles de l'Union
Européenne.*



Publié en anglais sous le titre :

Agricultural Policies in Emerging Economies: Monitoring and Evaluation 2009

Illustration de couverture :

Au centre © Adalberto Rios Szalay/Sexto Sol/Photodisc/Getty Images

En haut à gauche © OCDE

En haut à droite © Javier Pierini/Photographer's Choice RF/Getty Images

En bas à droite © Jon Warburton Lee/Photographer's Choice RF/Getty Images

© OCDE 2009

L'OCDE autorise à titre gracieux toute reproduction de cette publication à usage personnel, non commercial. L'autorisation de photocopier partie de cette publication à des fins publiques ou commerciales peut être obtenue du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com. Dans tous ces cas, la notice de copyright et autres légendes concernant la propriété intellectuelle doivent être conservées dans leur forme d'origine. Toute demande pour usage public ou commercial de cette publication ou pour traduction doit être adressée à rights@oecd.org.

Avant-Propos

Un des principaux objectifs de l'OCDE est de faciliter le dialogue entre les responsables de l'élaboration des politiques en vue de recenser les bonnes pratiques dans tout un éventail de domaines à caractère économique ou social. L'OCDE accorde une priorité élevée au dialogue avec les économies non membres, car elle estime qu'il contribue à la qualité et à la pertinence de ses travaux et favorise l'action collective face aux défis économiques qui se profilent à l'échelle mondiale. Au cours de la période 2006-08, sur laquelle porte le présent rapport, les prix élevés atteints par de nombreux produits agricoles ont été un problème majeur auquel se sont trouvées confrontées les autorités dans bien des pays. Les réponses données par les pouvoirs publics à la « crise alimentaire » bénéficient d'une attention toute particulière dans ce rapport.

Ce processus de suivi vise à passer en revue et évaluer les toutes dernières évolutions des politiques agricoles de sept économies émergentes : le Brésil, le Chili, la Chine, l'Inde, la Russie, l'Afrique du Sud et l'Ukraine. Le Chili y apparaît pour la première fois, à la suite de la réalisation en 2008 d'un examen des politiques agricoles du pays. La Bulgarie et la Roumanie, qui figuraient dans la précédente édition, ont depuis adhéré à l'Union européenne et sont donc, par convention, désormais intégrées dans le rapport annuel de suivi et d'évaluation des politiques agricoles des pays de l'OCDE.

L'autre grande évolution depuis le précédent rapport tient aux modifications intervenues dans la méthode utilisée pour calculer et présenter l'estimation du soutien aux producteurs (ESP) et les indicateurs du soutien qui lui sont liés. Les constantes évolutions des politiques agricoles imposent une révision de la méthodologie à intervalles réguliers. Une nouvelle classification des mesures prises par les pouvoirs publics dont il est tenu compte dans l'ESP et une nouvelle méthode de calcul du soutien accordé au titre de produits particuliers ont été adoptées, et elles ont donc été appliquées dans ce rapport. Les définitions des indicateurs du soutien et les modifications du système de classification sont décrites en détail dans une des annexes, tout comme les améliorations apportées aux estimations du soutien pour chaque économie.

Par sa structure, ce rapport est similaire à celui établi tous les ans pour les pays membres de l'OCDE, offrant ainsi une base de référence commune pour le dialogue international sur la réforme des politiques agricoles. Un premier chapitre propose une vue d'ensemble des marchés mondiaux de produits, formule quelques remarques sur l'évolution des politiques, compare les variations des indicateurs du soutien d'un pays à l'autre comme au fil du temps, et tire un certain nombre de conclusions au sujet des récentes mutations. Un chapitre est ensuite consacré à chacune des économies, décrivant l'évolution des politiques au cours de la période 2006-08 et présentant les estimations du soutien agricole de manière uniforme. Une annexe statistique fournit en outre toute une série d'informations contextuelles sur ces économies.

FAITS MARQUANTS

Le présent rapport examine et évalue le soutien public à l'agriculture apporté dans sept économies émergentes au cours de la période 2006-08 : l'Afrique du Sud, le Brésil, le Chili, la Chine, l'Inde, la Russie et l'Ukraine. Si, comparée à d'autres secteurs, l'agriculture revêt une importance décroissante pour l'économie de ces pays, elle continue néanmoins d'y jouer un rôle vital en assurant des emplois et en contribuant à la sécurité alimentaire. Les conditions météorologiques peuvent certes engendrer d'importantes fluctuations à court terme, mais à long terme, la production agricole, et plus particulièrement les échanges agroalimentaires, connaissent une croissance soutenue. Le Brésil, le Chili, l'Inde et l'Ukraine sont des exportateurs nets de produits agroalimentaires, tandis que la Chine et la Russie sont des importateurs nets.

Évolution des marchés mondiaux des produits alimentaires

Les trois années de la période 2006-08 ont été caractérisées par une **volatilité extrême des prix internationaux** des produits agricoles. Les envolées des prix de nombreux produits agricoles observées durant la première moitié de l'année 2008 sont le résultat d'une combinaison complexe de facteurs tels que les mauvaises conditions météorologiques, la baisse du niveau des stocks, une demande plus forte (en particulier de biocarburants), les mesures gouvernementales, la spéculation et les coûts plus élevés de l'énergie. Les prix internationaux du pétrole se sont envolés en 2006-07, entraînant une flambée des coûts des intrants à forte consommation en énergie tels que les carburants et combustibles, les engrais ou encore l'irrigation. Au second semestre 2008, **la crise financière mondiale** a induit une pression à la baisse sur les prix des produits agricoles. Si cette crise mène à une récession mondiale, les prix subiront à nouveau indirectement une pression à la baisse.

Encadré 1. Effets potentiels de la crise financière sur l'agriculture

Les effets de la hausse des prix des aliments et de l'énergie seront probablement aggravés par la crise financière mondiale qui a éclaté au deuxième semestre 2008. Les résultats des diverses initiatives coordonnées prises par les dirigeants politiques et les autorités financières pour parer aux problèmes de liquidités, de solvabilité et de recapitalisation ne sont pas encore connus, mais la crise financière pourrait avoir plusieurs répercussions sur l'agriculture. Les effets directs seront les suivants :

- Diminution de la disponibilité du crédit – les prêteurs demanderont davantage d'actifs et de sûretés en garantie avant d'accorder des prêts. Elle touchera non seulement les producteurs, mais aussi les transformateurs, les négociants et les détaillants qui ont besoin du crédit.
- Augmentation du coût des emprunts sous l'effet de la hausse des taux d'intérêt.
- Contraction de l'investissement direct étranger – lequel est essentiel au développement des économies émergentes.

Dans le cadre de la récession qui est en train de se propager, les effets indirects seront les suivants :

- Pression supplémentaire sur les prix – elle peut être avantageuse pour les consommateurs et réduire les coûts des intrants nécessaires aux producteurs, mais elle incite à diminuer la production, ce qui risque de se traduire ensuite par des pénuries propices à la hausse et à la variabilité des prix.
- Pression sur les budgets publics (du fait de la baisse des recettes fiscales et de la hausse des charges d'emprunt) – cela peut se traduire par une réduction des dépenses sur certains postes non liés aux préoccupations actuelles, comme la recherche-développement, mais les pouvoirs publics pourraient accroître les dépenses d'infrastructures dans l'espoir de stimuler le redressement de l'économie.
- Réduction du montant des envois de fonds à l'étranger – qui constituent parfois une source importante de financement dans les pays en développement.
- Diminution potentielle de l'aide publique au développement – les pays de l'OCDE étant confrontés au creusement de leurs déficits, ils peuvent être tentés de réduire leurs dépenses d'APD.
- Augmentation des pressions en faveur du protectionnisme – susceptible d'accentuer la variabilité des prix sur les marchés mondiaux et de restreindre les débouchés commerciaux.
- Renforcement de l'orientation de la production alimentaire vers l'autosuffisance – ce qui se traduirait par une réaffectation des ressources au détriment de leur usage le plus efficient.

Principales évolutions des politiques agricoles

Réactions des pouvoirs publics à l'augmentation des prix alimentaires

Comme beaucoup d'autres pays, les sept économies émergentes étudiées ont procédé à plusieurs interventions en réaction à la hausse des prix alimentaires. Le tableau 1 synthétise les différentes mesures adoptées en fonction de leur orientation, c'est-à-dire selon qu'elles visent directement la consommation, la production ou les échanges. Bien entendu, les dispositions axées sur l'une ont des répercussions sur les autres. Parmi elles, certaines ont été prises pour une durée limitée et ne sont plus en vigueur.

- La mesure appliquée le plus fréquemment dans les économies émergentes (et aussi dans le reste du monde) a consisté à **réduire ou à suspendre les droits sur les importations** de produits alimentaires. Les produits dont les droits de douane ont été abaissés étaient différents d'une économie à l'autre, de même que la durée de la mesure, les quantités concernées et l'ampleur de la réduction. Par exemple, le Brésil a autorisé l'importation en franchise de droits de 2 millions de tonnes de blé. Cependant, le taux appliqué au titre du régime NPF n'y est que de 6 %. Les mesures de cette portée ne peuvent avoir qu'un effet limité sur l'inflation.
- La deuxième mesure la plus courante a consisté à faire **obstacle aux exportations** au moyen de restrictions ou de taxes. Les dispositions imposées en Inde, en Russie et en Ukraine ont joué un rôle particulièrement important compte tenu des volumes qu'elles pouvaient concerner. Les obstacles aux exportations sont susceptibles de faire baisser les prix intérieurs des produits visés, mais ils ont de graves répercussions, brouillant les signaux-prix reçus par les producteurs et faisant diminuer les approvisionnements des pays importateurs.
- Dans beaucoup de pays, **les pouvoirs publics ont écoulé leurs stocks**, notamment leurs stocks de céréales, pour assurer l'approvisionnement du marché intérieur et contenir la hausse des prix. Beaucoup de gouvernements ont utilisé une grande partie de leurs stocks de régulation en 2007-08.
- Certains pays ont aussi cherché à **stimuler la production intérieure**, en relevant les prix minimums et les subventions au titre de l'utilisation d'intrants. La majoration des prix minimums peut révéler une faille dans la transmission des signaux-prix du marché aux agriculteurs, laquelle peut être due à d'autres mesures publiques, ou bien traduire les efforts consentis pour reconstituer les stocks publics. Le relèvement des subventions en faveur de l'achat d'intrants traduit la volonté de contrecarrer la hausse des coûts de l'énergie. Ces mesures mettent du temps à produire leurs effets et n'en ont guère sur la situation des plus démunis à court terme.
- La Chine, la Russie et l'Ukraine ont adopté des mesures de **contrôle des prix de détail**.
- La Chine et l'Afrique du Sud ont modifié leur **politique relative aux biocarburants** pour atténuer la menace pesant sur la sécurité alimentaire.
- Le Chili et l'Afrique du Sud ont accordé des **transferts directs** nouveaux aux plus démunis pour parer aux effets de la hausse des prix, sous la forme d'un versement en espèces dans le premier de ces pays et d'une distribution d'aliments dans le second.

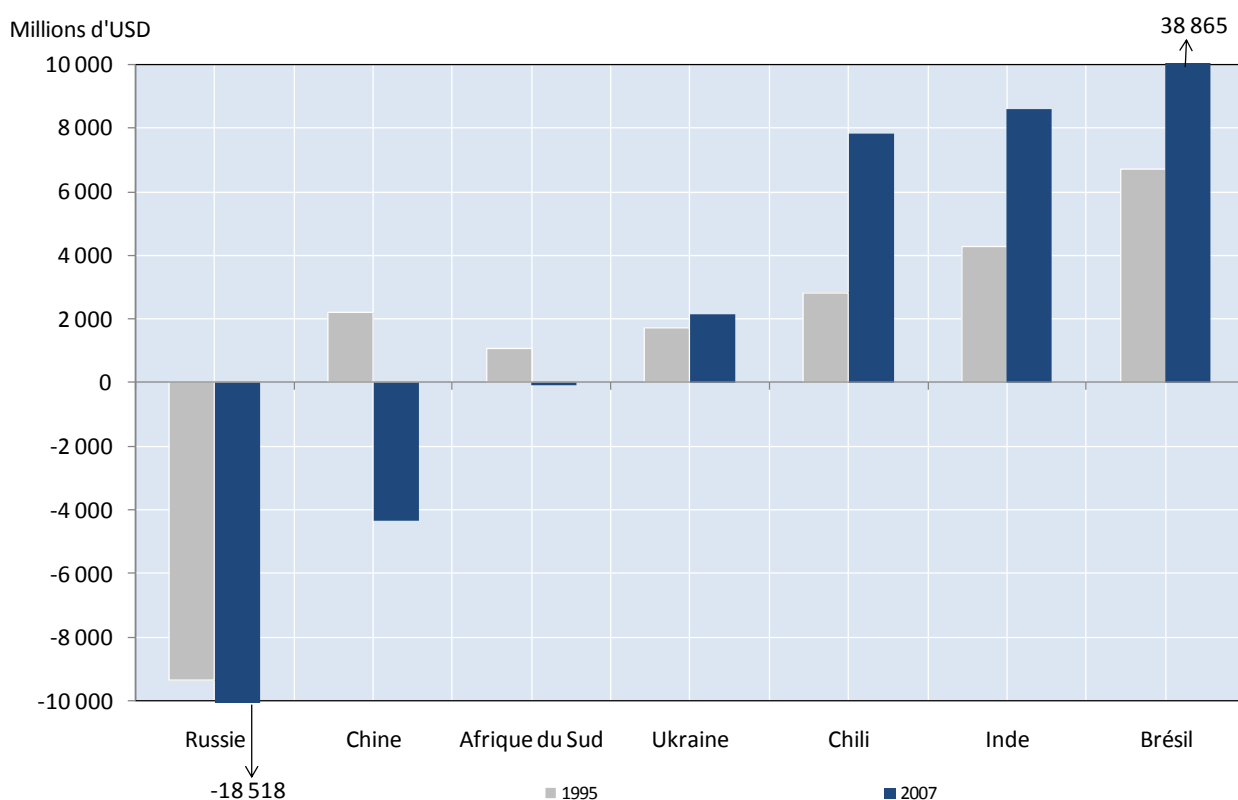
Tableau 1. Mesures adoptées par les pouvoirs publics pour limiter les conséquences de la hausse des prix alimentaires

	Axées sur la consommation					Axées sur la production		Axées sur les échanges		
	Macroéconomiques Taux d'intérêt et de change	Sociales Subventions alimentaires et autres	Commerciales			Soutien de la production Crédits aux producteurs et autres	Gestion du marché Prix minimums garantis aux producteurs et autres	Importations Droits de douane et autres	Exportations	
			Contrôle des prix et taxes	Écoulement de stocks	Achats publics de produits alimentaires et autres				Limitation des exportations en volume	Contrôle des prix à l'exportation et mesures fiscales
Brésil	Relèvement des taux d'intérêt		Abaissement des droits d'accise sur l'essence et le gazole	Écoulement de stocks de haricots, de maïs et de blé	Augmentation des fonds nécessaires pour accroître les stocks de sécurité	Amélioration de l'accès au crédit et développement des services de vulgarisation	Relèvement des prix minimums pour la campagne 2008/09	Réduction des droits de douane sur le blé, les sardines, huile de palme et certains engrais ; élimination du prélèvement de marine marchande sur le blé et la farine		
Chili	Relèvement des taux d'intérêt	Prime ponctuelle en espèces pour les 40% % les plus pauvres								
Chine	Politique d'appréciation du CNY		Contrôle des prix des huiles de friture, de la viande porcine, des œufs, des pâtes instantanées, du lait, des céréales, du gaz naturel, de l'essence et de l'électricité	Écoulement de stocks de céréales	Arrêt des autorisations d'implantation de nouvelles usines de transformation des céréales en biocarburants	Augmentation des subventions pour l'achat de machines agricoles, de carburants agricoles, d'engrais et de semences améliorées	Majoration des prix minimums d'achat du blé et du riz	Réduction des droits de douane sur plusieurs produits dont la viande porcine, le cabillaud, les aliments pour nourrissons, le soja et le tourteau d'arachide	Création de licences d'exportation pour les céréales, le soja et la farine	Suspension de la réduction de la TVA sur les exportations de céréales et produits dérivés, renforcée par la suite par la création de taxes provisoires sur les exportations de céréales, de soja, de farine et d'engrais
Inde	Relèvement des taux d'intérêt	Augmentation des subventions alimentaires	Maintien des prix des principaux produits alimentaires destinés au public fixés par l'administration	Efforts visant à assurer un approvisionnement suffisant des stocks de céréales de régulation		Hausse des subventions à l'achat d'intrants, en particulier d'engrais	Majoration des prix minimums et interdiction des opérations à terme sur plusieurs produits agricoles de base	Suppression des droits de douane sur le blé, le riz, le maïs et les légumes secs	Interdiction des exportations de blé, de maïs, de légumes secs et de riz non-basmati	Création d'un prix minimum à l'exportation et d'un droit sur le riz basmati
Russie	Relèvement des taux d'intérêt		Gel des prix du pain de blé et de seigle, du lait et du lait fermenté, de l'huile de tournesol et des œufs ; accords volontaires de modération des prix	Écoulement de stocks de céréales		Subventions à l'énergie pour compenser la hausse des prix ; subventions supplémentaires à la tonne de viande porcine et de volaille		Réduction des droits de douane sur le lait et les produits laitiers, le fromage, certains types d'huiles végétales et les légumes Suppression des droits sur les volailles et les œufs importés aux fins d'élevage	Interdiction temporaire des exportations de blé vers le Bélarus et le Kazakhstan	Création de taxes sur les exportations de céréales
Afrique du Sud		Augmentation des dépenses au titre du programme alimentaire			Abaissement de l'objectif sur les biocarburants, ramené de 4 % du marché des combustibles liquides à 2.5 %			Suppression des droits de douane sur le maïs si le cours mondial est supérieur à 110 USD pendant plus de deux semaines		
Ukraine			Plafonnement de la marge sur la farine et du prix au détail du pain, accords volontaires de modération des prix	Écoulement de stocks de céréales, de farine, de sucre et de viande				Préférence accordée aux entreprises commerciales d'État	Contingente-ment des exportations de céréales et de graines oléagineuses	

Source : Secrétariat de l'OCDE, 2008. La structure du tableau est inspirée de celle qui est utilisée dans le Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture de la FAO.

Les différences entre les réactions des sept économies émergentes étudiées reflètent des disparités dans leur situation commerciale (graphique 1), leur niveau de revenus, la distribution de la pauvreté dans leur population, la part des dépenses consacrée à l'alimentation et la politique économique des pouvoirs publics. Les cas du Chili et de la Chine en fournissent une illustration. La réaction du premier est assez modérée par rapport à celle de la seconde, car le Chili est exportateur net alors que la Chine est importatrice nette. Au Chili, le revenu par habitant (exprimé en USD à parité de pouvoir d'achat) est 2.5 fois plus élevé qu'en Chine, la part des dépenses consacrée à l'alimentation est à peu près deux fois moindre et la présence de l'État sur le marché est minime.

Graphique 1. Balance commerciale agricole et alimentaire, 1995 et 2007



Les données concernant la Russie et l'Ukraine sont de 1996 et non pas de 1995 ; les données relatives à l'Afrique du Sud sont de 2000 au lieu de 1995.

Source : Nations Unies, base de données Comtrade, 2008 ; calculs de l'OCDE à partir de données nationales, 2008.

D'autres changements reflètent des divergences entre les objectifs de l'action publique dans les économies émergentes étudiées

En 2006-08, plusieurs mesures nouvelles ont été prises et des changements importants apportés aux politiques existantes dans chacune des sept économies concernées :

- **Brésil** – Avant que ne soient adoptées des mesures pour contrer la hausse des prix alimentaires, plusieurs dispositions avaient été prises en 2006 pour faire face à la baisse des revenus des producteurs. De nombreux agriculteurs étaient confrontés à des difficultés financières en raison de la diminution des prix à la production, en grande partie imputable à l'appréciation du réal par rapport au dollar des États-Unis, et de la hausse des coûts de production, ainsi que du fait de

sécheresses localisées, d'attaques de ravageurs et de maladies. En réaction, les pouvoirs publics ont créé un nouveau paiement au titre de la production, facilité l'accès au crédit et repoussé d'un an le remboursement des emprunts contractés au titre de l'investissement ou des fonds de roulement (ce report a été renouvelé en 2007). Il convient en particulier de noter l'ampleur qu'ont prise ces mesures dans le cas du soutien aux producteurs de soja.

- **Chili** – L'accent a été mis sur le crédit aux petites exploitations. Les programmes sont conçus et coordonnés par l'Institut national du développement agricole (INDAP), dans l'optique d'accroître les crédits accordés par le secteur financier privé aux petits exploitants. En 2007, les investissements dans les services d'intérêt général ont été portés à plus du tiers des dépenses totales au titre du soutien à l'agriculture.
- **Chine** – La réforme de la fiscalité agricole a été achevée en 2006 et une nouvelle loi foncière adoptée en 2007 renforce les droits juridiques des agriculteurs vis-à-vis des terres. Cependant, il est toujours interdit aux exploitants d'hypothéquer les terres, ce qui limite l'accès au crédit. Des régimes pilotes d'assurance ont été mis en place pour les producteurs de céréales et les éleveurs ; les coûts sont partagés entre le gouvernement central, les autorités locales et les exploitants. Le renforcement du soutien aux agriculteurs s'inscrit dans un programme plus vaste qui prévoit l'amélioration de l'accès aux services fondamentaux tels que l'éducation, les soins de santé et la sécurité sociale.
- **Inde** – Une plus grande priorité a été accordée aux infrastructures rurales, de manière à ce que la croissance du pays n'exclut personne et à ce qu'elle soit plus équitable. Une grande partie des investissements en question est réalisée dans le cadre du programme appelé Bharat Nirman, qui est axé sur l'extension des superficies irriguées, sur l'amélioration de la gestion de l'eau, et sur l'appui au réseau routier, au logement, à l'électrification, aux télécommunications, à la recherche et à la diversification des activités économiques en milieu rural. La Politique nationale en faveur des agriculteurs, lancée en 2007, met davantage l'accent sur le bien-être économique des agriculteurs et sur le développement rural que sur la seule production agricole. En 2006, un nouveau dispositif a été mis en place pour redynamiser la structure du crédit rural coopératif à court terme et pour accroître le crédit à taux d'intérêt préférentiel auquel les exploitants peuvent faire appel. En 2008, les pouvoirs publics ont annoncé un plan de vaste portée visant à annuler les dettes impayées, d'abord destiné aux petits exploitants et aux agriculteurs cultivant des terres marginales, puis étendu aux grands producteurs.
- **Russie** – Dans le cadre d'une réforme administrative plus vaste, les rôles et les responsabilités des autorités centrales et régionales dans la mise en œuvre et le financement des mesures agricoles ont été définis plus précisément, et un cadre pluriannuel général de mise en œuvre de la politique agricole a été mis en place. Les prêts bonifiés ont été nettement accrus, avec le double objectif de stimuler la production agricole et d'améliorer les zones rurales moyennant la modernisation des technologies et les investissements dans les infrastructures collectives.
- **Afrique du Sud** – Consécutivement à une évaluation des performances de leur action dans les domaines foncier, agricole et rural, les pouvoirs publics ont mis en place trois nouveaux dispositifs destinés à accélérer le rythme de la redistribution des terres : le projet de réforme foncière et agraire, qui crée un nouveau cadre de collaboration et d'application de la réforme, et prévoit un soutien visant à accélérer le rythme et la viabilité de la transformation moyennant une action harmonisée et conjointe de tous les acteurs concernés ; la Stratégie proactive d'acquisition de terres, dans le cadre de laquelle les pouvoirs publics s'emploient activement à identifier, acheter et distribuer des terres en fonction des besoins définis ; et le programme Recherche de partenaires stratégiques (parmi les acteurs non gouvernementaux), qui accélérera la remise des terres et, surtout, assurera la stabilité des exploitations et des projets mis en œuvre, en apportant les compétences et l'expérience qui font actuellement défaut dans le service public.

- **Ukraine** – Le principal facteur des modifications de l'action publique au cours de la période a été l'adhésion à l'OMC en 2008, après une longue attente. Beaucoup de changements ont été apportés à la législation nationale pour respecter les obligations imposées par l'OMC. Préalablement à l'adhésion, des droits de douane sur des produits de base essentiels comme la viande porcine, la volaille et le sucre avaient été réduits. Les pouvoirs publics s'efforcent actuellement d'améliorer la coordination des activités visant la conception et la mise en œuvre des mesures de politique agricole.

Les négociations sur l'adhésion de la Russie à l'OMC ont beaucoup progressé, notamment en ce qui concerne l'accès aux marchés, mais il reste à déterminer les engagements du pays concernant le soutien interne aux agriculteurs. Au niveau multilatéral, l'agriculture demeure l'une des pierres d'achoppement des négociations menées dans le cadre de l'OMC. En juin 2008, les ministres des pays membres de cette organisation ne sont pas parvenus à s'entendre sur un accord final à l'issue du cycle de Doha. L'impasse est due aux conditions qui régiraient les remèdes applicables dans le cadre du mécanisme de sauvegarde spéciale, certains pays en développement, notamment la Chine et l'Inde, estimant qu'ils ont besoin de davantage de latitude, y compris de la possibilité d'augmenter les droits de douane au-delà des taux consolidés, position qu'il n'a pas été possible de concilier avec les demandes d'amélioration de l'accès aux marchés des pays en développement.

Les sept économies émergentes étudiées ont participé à des négociations commerciales bilatérales et régionales au cours de la période 2006-08. Certaines de ces négociations ont beaucoup progressé ou ont abouti à des accords importants, notamment entre : l'Ukraine et l'Union européenne (UE) ; l'Inde et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) ; l'Inde et l'UE ; la Chine et le Pakistan ; la Chine et la Nouvelle-Zélande ; l'Afrique du Sud, en tant que membre de la Communauté de développement de l'Afrique australe, et l'UE ; et le Brésil, en tant que membre du Mercosur, avec le Venezuela, le Chili et Israël.

Évolution du soutien agricole

Le soutien aux producteurs est relativement modeste

L'estimation du soutien aux producteurs en pourcentage (ESP en %) est le principal indicateur employé pour mesurer le niveau des aides apportées aux producteurs agricoles. Elle exprime la valeur monétaire estimée des transferts des consommateurs et des contribuables aux producteurs (soit l'ESP) découlant de l'action publique, en pourcentage des recettes agricoles brutes. L'ESP en % est utile pour analyser l'évolution du niveau du soutien dans le temps et entre pays.

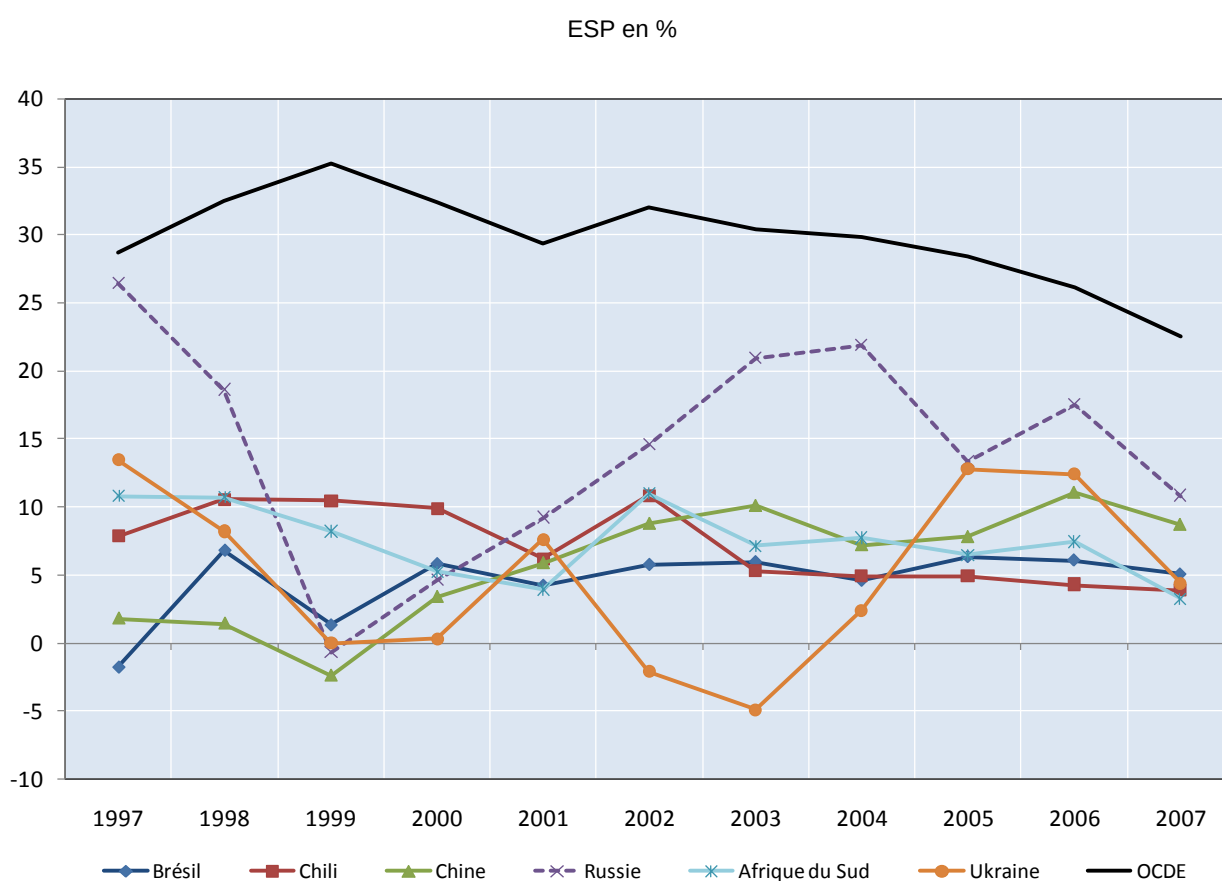
Le rapport présente des estimations du soutien agricole sur six des sept économies émergentes étudiées (ces estimations ne sont pas disponibles pour l'Inde, car les pouvoirs publics indiens ne participent pas au processus d'examen). Dans les six économies en question, le niveau du soutien aux producteurs mesuré par l'ESP en % a été inférieur à la moyenne de l'OCDE pendant toute la décennie écoulée (graphique 2).

En 2005-07, la valeur des transferts publics versés aux producteurs a représenté 4 % des recettes agricoles brutes au Chili, 6 % au Brésil et en Afrique du Sud, environ 9% en Chine et en Ukraine, et 14 % en Russie. Dans la même période, elle s'est établie à 26 % en moyenne dans la zone de l'OCDE. Parmi les six économies émergentes étudiées ici, la Russie affiche le niveau de soutien le plus élevé, sauf en 1999 (soit dans le sillage de la crise financière de 1998) (tableau 2).

L'évolution au fil du temps du niveau du soutien aux producteurs varie d'une économie à l'autre :

- Au **Chili** et en **Afrique du Sud**, le soutien est passé de 10 % environ au milieu des années 90, à 4 % et 7 % respectivement en 2005-07.
- Bien qu'il ait été relativement stable au **Brésil**, s'établissant à 5 % à peu près sur la décennie, il a légèrement augmenté depuis le milieu des années 90, époque où le secteur de la canne à sucre et de l'éthanol étaient en fait taxés.
- Depuis la fin des années 90, le soutien aux producteurs a augmenté régulièrement en **Chine**, avant de se stabiliser aux alentours de 9 % ces dernières années.
- Le soutien aux producteurs s'est accru peu à peu en **Russie** également durant la décennie en cours, passant de quelque 5 % des recettes agricoles au début des années 2000 à 14 % en 2005-07, mais il se maintient en-deçà des 19 % atteints en 1995-97.
- C'est en **Ukraine** que le niveau du soutien varie le plus d'une année sur l'autre ; en 2003 encore, les producteurs agricoles de ce pays étaient non pas soutenus, mais « taxés » du fait de l'action publique.

Graphique 2. Évolution du niveau du soutien aux producteurs, de 1997 à 2007



Source : OCDE, base de données des ESP/ESC, 2008.

Tableau 2. Estimation du soutien aux producteurs par pays

		1995-97	2005-07	2005	2006	2007
Brésil	Millions USD	- 1 746	5 072	4 787	5 055	5 374
	Millions EUR	- 1 376	3 935	3 852	4 028	3 926
	ESP en pourcentage	- 3	6	6	6	5
	CNP des producteurs	0.92	1.03	1.03	1.03	1.03
	CNS aux producteurs	0.97	1.06	1.07	1.06	1.05
Chili	Millions USD	405	301	320	296	285
	Millions EUR	329	234	258	236	208
	ESP en pourcentage	8	4	5	4	4
	CNP des producteurs	1.07	1.01	1.02	1.01	1.01
	CNS aux producteurs	1.08	1.05	1.05	1.04	1.04
Chine	Millions USD	7 697	44 271	33 213	49 393	50 208
	Millions EUR	6 108	34 250	26 724	39 351	36 675
	ESP en pourcentage	3	9	8	11	9
	CNP des producteurs	1.01	1.04	1.04	1.06	1.03
	CNS aux producteurs	1.03	1.10	1.08	1.12	1.10
Russie	Millions USD	8 539	7 817	5 999	9 573	7 880
	Millions EUR	7 056	6 070	4 827	7 627	5 756
	ESP en pourcentage	19	14	13	18	11
	CNP des producteurs	1.09	1.10	1.09	1.16	1.06
	CNS aux producteurs	1.24	1.16	1.15	1.21	1.12
Afrique du Sud	Millions USD	1 018	707	757	908	457
	Millions EUR	821	555	609	723	334
	ESP en pourcentage	11	6	6	7	3
	CNP des producteurs	1.13	1.05	1.05	1.07	1.02
	CNS aux producteurs	1.13	1.06	1.07	1.08	1.03
Ukraine	Millions USD	- 1 232	2 106	2 436	2 708	1 175
	Millions EUR	- 872	1 659	1 960	2 158	859
	ESP en pourcentage	-10	10	13	12	4
	CNP des producteurs	0.89	1.04	1.09	1.07	0.96
	CNS aux producteurs	0.95	1.11	1.15	1.14	1.05

CNP : coefficient nominal de protection. CNS : coefficient nominal de soutien.

Source : OCDE, base de données des ESP/ESC, 2008.

Tableau 3. Estimation du soutien aux consommateurs par pays

		1995-97	2005-07	2005	2006	2007
Brésil	Millions USD	2 700	- 1 863	- 1 923	- 1 655	- 2 012
	Millions EUR	2 193	- 1 445	- 1 547	- 1 319	- 1 469
	ESC en pourcentage	5	- 3	- 3	- 3	- 3
	CNP des consommateurs	0.95	1.04	1.05	1.03	1.03
	CNS aux consommateurs	0.95	1.03	1.04	1.03	1.03
Chili	Millions USD	- 405	- 178	- 316	- 131	- 86
	Millions EUR	- 329	- 141	- 254	- 104	- 63
	ESC en pourcentage	- 8	- 3	- 5	- 2	- 1
	CNP des consommateurs	1.09	1.03	1.05	1.02	1.01
	CNS aux consommateurs	1.09	1.03	1.05	1.02	1.01
Chine	Millions USD	- 3 667	- 21 507	- 13 405	- 27 446	- 23 669
	Millions EUR	- 2 758	- 16 647	- 10 786	- 21 866	- 17 289
	ESC en pourcentage	-2	-4	-3	-6	-4
	CNP des consommateurs	1.02	1.05	1.04	1.07	1.04
	CNS aux consommateurs	1.02	1.04	1.03	1.06	1.04
Russie	Millions USD	-3 894	-9 970	-7 485	-12 097	-10 328
	Millions EUR	-3 502	-7 735	-6 022	-9 638	-7 544
	ESC en pourcentage	-7	-15	-13	-18	-13
	CNP des consommateurs	1.09	1.16	1.14	1.21	1.15
	CNS aux consommateurs	1.10	1.17	1.15	1.21	1.16
Afrique du Sud	Millions USD	- 1 024	- 555	- 470	- 928	- 266
	Millions EUR	- 823	- 437	- 378	- 739	- 194
	ESC en pourcentage	-12	-4	-4	-7	-2
	CNP des consommateurs	1.14	1.05	1.05	1.08	1.02
	CNS aux consommateurs	1.13	1.05	1.04	1.08	1.02
Ukraine	Millions USD	2 062	- 922	- 1 691	- 1 465	391
	Millions EUR	1 536	- 747	- 1 361	- 1 167	285
	ESC en pourcentage	18	-6	-10	-8	2
	CNP des consommateurs	0.88	1.05	1.11	1.08	0.96
	CNS aux consommateurs	0.89	1.06	1.11	1.09	0.98

CNP : coefficient nominal de protection. CNS : coefficient nominal de soutien.

Source : OCDE, base de données des ESP/ESC, 2008.

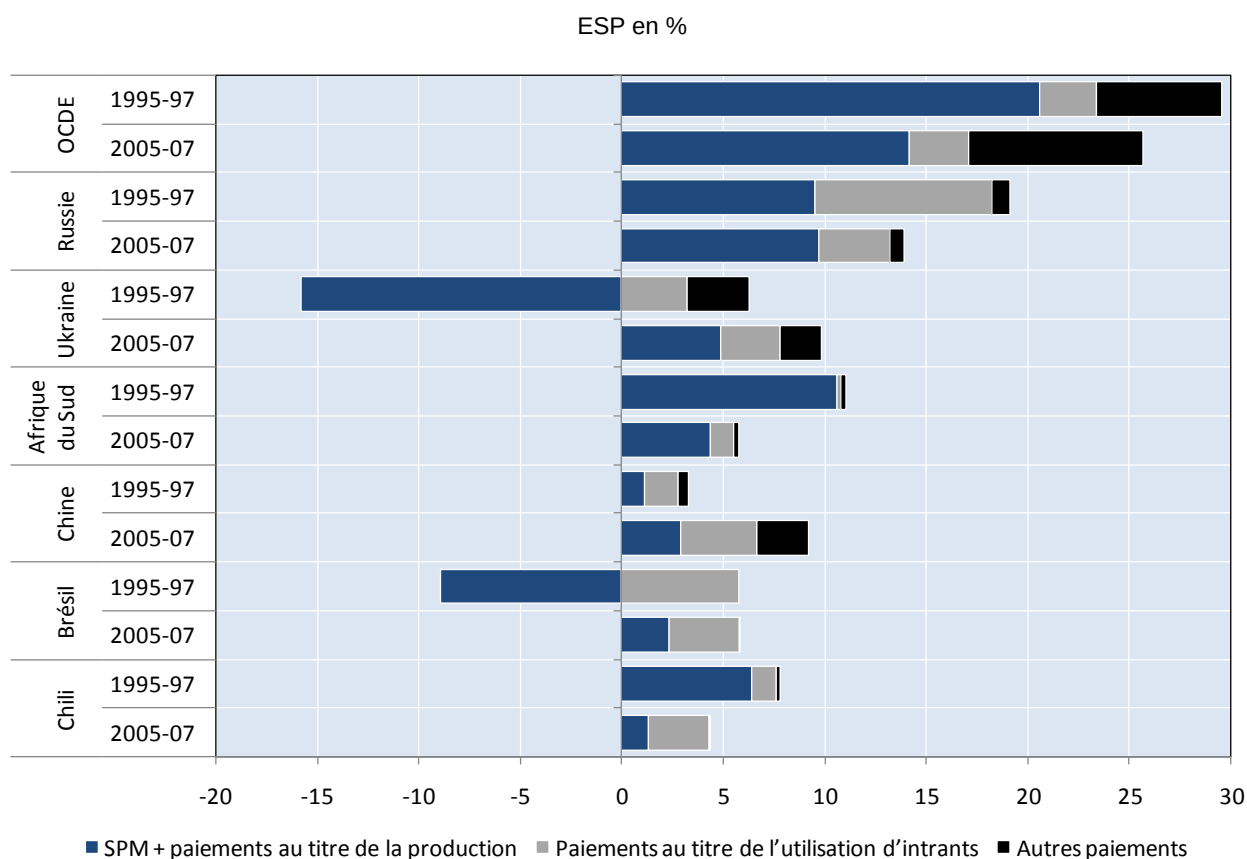
Le soutien aux producteurs passe par des mesures qui encouragent la production de produits de base et l'utilisation d'intrants

Outre le niveau du soutien, il est instructif également d'analyser sa composition, pour découvrir sous quelle forme il est apporté. Comme dans la plupart des pays membres de l'OCDE, le soutien au titre de la production de produits de base (soutien des prix du marché [SPM] et paiements au titre de la production) est une forme importante des transferts dont bénéficient les producteurs dans les six économies émergentes étudiées, notamment en Russie, en Afrique du Sud et en Ukraine (graphique 3). Dans les économies émergentes, les transferts accordés dans ce cadre découlent presque exclusivement de mesures de soutien des prix du marché, principalement de mesures de protection contre les importations, et seuls le Brésil, la Russie et l'Ukraine accordent des paiements au titre de la production. Contrairement à la plupart des pays de l'OCDE, les six économies émergentes étudiées ici versent une partie considérable du soutien aux agriculteurs sous la forme de paiements au titre de l'utilisation d'intrants (bonification d'intérêts, achats

d'engrais subventionnés, etc.) et recourent nettement moins aux autres types de paiements tels que les paiements au titre des superficies cultivées, du nombre d'animaux ou des revenus.

Si le soutien au titre de la production de produits de base a diminué dans l'OCDE dans son ensemble entre 1995-97 et 2005-07, il a pris de l'importance dans quatre des six économies émergentes étudiées. Au cours de cette période, il a diminué uniquement au Chili et en Afrique du Sud en pourcentage des recettes agricoles brutes, et ce recul constitue dans ces deux pays le principal facteur ayant entraîné une baisse du niveau du soutien apporté aux producteurs. En Chine et en Russie, à l'inverse, le soutien au titre de la production de produits de base a augmenté. Cela s'est traduit par une hausse du niveau du soutien en Chine, mais en Russie, celui-ci a diminué sous l'effet de la réduction d'autres formes d'aide, tout particulièrement des transferts associés aux réaménagements de dettes. Au Brésil comme en Ukraine, le soutien au titre de la production de produits de base était nettement négatif en 1995-97. Cela a changé, les producteurs de ces deux pays ayant bénéficié d'un soutien de cette nature qui s'est traduit par une hausse de l'ESP en %, mais en Ukraine, le SPM est redevenu négatif en 2007.

Graphique 3. Composition du soutien aux producteurs, 1995-97 et 2005-07

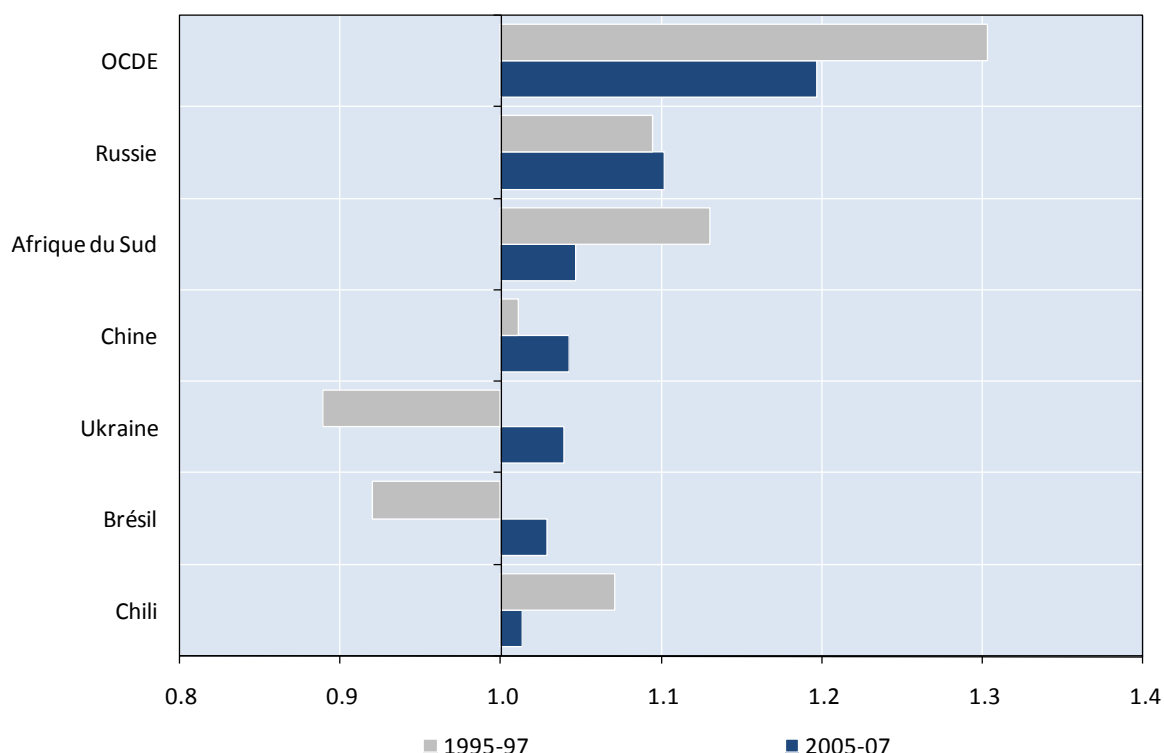


Source : OCDE, base de données des ESP/ESC, 2008.

Ces évolutions du soutien au titre de la production de produits de base se reflètent très clairement aussi dans celles du coefficient nominal de protection des producteurs (CNP des producteurs), soit le rapport entre le prix moyen perçu par les producteurs (y compris les paiements par tonne effectivement produite) et le prix à la frontière. Cet indicateur met en évidence le degré auquel les mesures majorent les prix perçus par les producteurs dans le pays considéré.

Dans la zone de l'OCDE, le CNP des producteurs s'établissait en moyenne à 1.20 au cours de la période 2005-07, ce qui signifie que les agriculteurs percevaient en moyenne des prix supérieurs de 20 % aux prix internationaux (graphique 4). En 1995-97, les prix étaient plus élevés de 30 % (CNP de 1.30). Il en découle que l'écart entre les prix intérieurs et les cours mondiaux s'est réduit d'à peu près un tiers en moyenne pour l'ensemble des produits de base dans l'OCDE.

Graphique 4. Coefficients nominaux de protection des producteurs, 1995-97 et 2005-07



Source : OCDE, base de données des ESP/ESC, 2008.

L'écart entre les prix intérieurs et les prix internationaux a également diminué au Chili et en Afrique du Sud entre 1995-97 et 2005-07, mais les prix à la production sont en moyenne plus proches des cours mondiaux dans le premier de ces pays que dans le deuxième. En revanche, le CNP des producteurs a augmenté en Russie et en Chine, ce qui signifie que l'écart entre les prix intérieurs et les prix sur le marché mondial est plus grand. Au Brésil et en Ukraine, la situation est plus complexe. En 1995-97, les prix perçus par les producteurs y étaient, en moyenne, inférieurs de quelque 10 % aux cours mondiaux (CNP négatifs) ; en 2005-07, ils étaient supérieurs de 3 % à 4 % (CNP positifs). Ainsi, bien que le CNP se soit élevé au Brésil comme en Ukraine, les prix moyens à la production y sont désormais davantage alignés sur les cours mondiaux qu'en 1995-97.

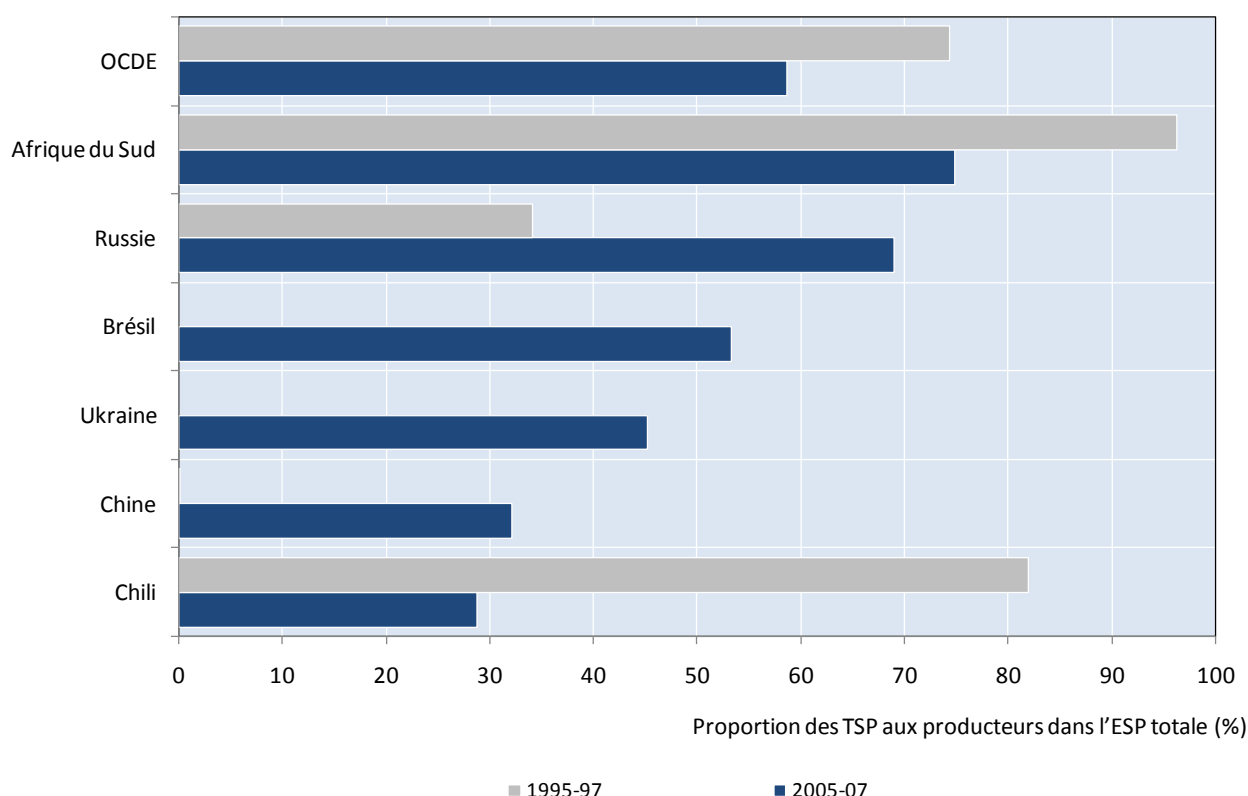
Le soutien aux producteurs est souvent concentré sur quelques produits de base

La composition du soutien peut aussi être analysée du point de vue de la latitude qu'il laisse aux producteurs dans leurs choix de production. Ainsi, un paiement visant un produit de base précis implique que, pour en bénéficier, un agriculteur est contraint de produire ce produit. Inversement, les paiements peuvent être accordés au titre d'un groupe de produits, par exemple à n'importe quelle culture du groupe des céréales, ou bien tout simplement à n'importe quelle culture sans distinction. Le poids relatif des

transferts subordonnés à un produit unique (indiqué par la part des « transferts au titre d'un seul produit » - TSP- dans l'ESP) fournit des informations précieuses sur la latitude laissée aux producteurs dans leurs choix de production¹.

En ce qui concerne l'OCDE, la part des TSP dans l'ESP est passée de 74 % en 1995-97 à 59 % en 2005-07, principalement sous l'effet d'une réduction du SPM (graphique 5). En Afrique du Sud et en Russie, environ 70 % du soutien aux producteurs revêtent la forme de transferts au titre d'un seul produit, ce qui indique que les agriculteurs n'ont guère de choix s'ils souhaitent en bénéficier. En revanche, au Chili et en Chine, moins de 30 % du soutien sont accordés sous cette forme. Au Brésil et en Ukraine, les chiffres tournent autour de 50 %.

Graphique 5. Transferts au titre d'un seul produit en proportion de l'ESP, 1995-97 et 2005-07



Ces données ne sont pas présentées pour le Brésil et l'Ukraine en ce qui concerne les années 1995-97, car les TSP étaient alors négatifs dans ces pays. Dans le cas de la Chine, la part des TSP dans l'ESP était seulement de 0.1 % pour les années 1995-97.
Source : OCDE, base de données des ESP/ESC, 2008.

Il est également instructif de se demander dans quelle mesure les recettes que tire un agriculteur d'un produit de base donné sont tributaires des transferts au titre d'un seul produit (TSP en %). Cet indicateur révèle la valeur monétaire estimée des TSP correspondant à un produit en proportion des recettes agricoles brutes que procure ce même produit. Si le niveau du soutien aux producteurs agricoles dans les économies émergentes est inférieur à 10 % des recettes agricoles brutes du secteur agricole dans son ensemble,

1. Les TSP englobent la totalité du soutien des prix du marché et des paiements au titre de la production (ces formes de soutien étant par définition spécifiques à un produit de base donné), ainsi que tous les paiements au titre d'un produit unique relevant d'autres catégories de soutien dans lesquelles celui-ci est subordonné à la production d'un produit de base.

abstraction faite de la Russie, il existe dans chacun des pays étudiés ici des produits de base qui donnent lieu à des TSP représentant une proportion considérable des recettes des agriculteurs (tableau 4).

Tableau 4. Transferts au titre d'un seul produit par produits, 2005-2007

	ESP en %	TSP en pourcentage des recettes agricoles brutes par produits			
		10 %-20 %	20 %-30 %	30 %-40 %	Plus de 40 %
Brésil	5.8		Coton	Riz	
Chili	4.4	Sucre			
Chine	9.2	Soja, viande ovine	Maïs	Sucre	Coton
Russie	13.9	Lait	Viande bovine, volaille	Sucre, viande porcine	
Afrique du Sud	5.7	Sucre, viande ovine			
Ukraine	9.9		Viande bovine	Viande porcine, sucre	Volaille

Source : OCDE, base de données des ESP/ESC, 2008.

Le sucre figure dans la liste de tous les pays, sauf le Brésil. Il n'existe pas d'autres points communs à toutes les économies émergentes étudiées, ce qui reflète les différences entre leurs productions, entre leurs consommations et entre leurs objectifs publics. Par exemple, ce sont principalement des cultures qui bénéficient de TSP en Chine, alors que ce sont surtout des produits d'élevage en Russie et en Ukraine. Au Brésil, au Chili et en Afrique du Sud, c'est-à-dire dans les trois économies émergentes où le soutien aux producteurs est le plus faible, seuls un ou deux produits de base font l'objet de TSP en pourcentage supérieurs à 10 %, bien que le niveau du soutien dont bénéficient le coton et le riz soit plus élevé.

L'importance relative du soutien aux services d'intérêt général augmente dans certaines économies mais diminue dans d'autres

Outre l'appui apporté aux producteurs individuellement (mesuré par l'ESP), le secteur agricole est soutenu par le financement public d'activités telles que la recherche-développement agronomique, la formation, les inspections, les infrastructures, le marketing et la promotion, et le stockage public. L'estimation du soutien aux services d'intérêt général (ESSG) mesure la valeur des transferts qui en découlent. Une partie de ces dépenses relève de domaines potentiellement importants d'investissements publics qui sont susceptibles, à long terme, d'améliorer la compétitivité du secteur agricole et d'être plus profitables aux exploitants, dans la durée, que le soutien des prix des produits de base ou les subventions aux intrants.

La part de l'ESSG dans le soutien total (ESSG en %) indique l'importance relative de ces transferts dans l'ensemble de l'appui dont bénéficie le secteur agricole. Les six économies émergentes étudiées ici consacrent une plus forte proportion du soutien total aux services d'intérêt général que les pays de l'OCDE dans leur ensemble (graphique 6). Plus de la moitié de la totalité des transferts entre dans la catégorie de l'ESSG en Afrique du Sud, environ un tiers au Chili et un quart au Brésil et en Chine.

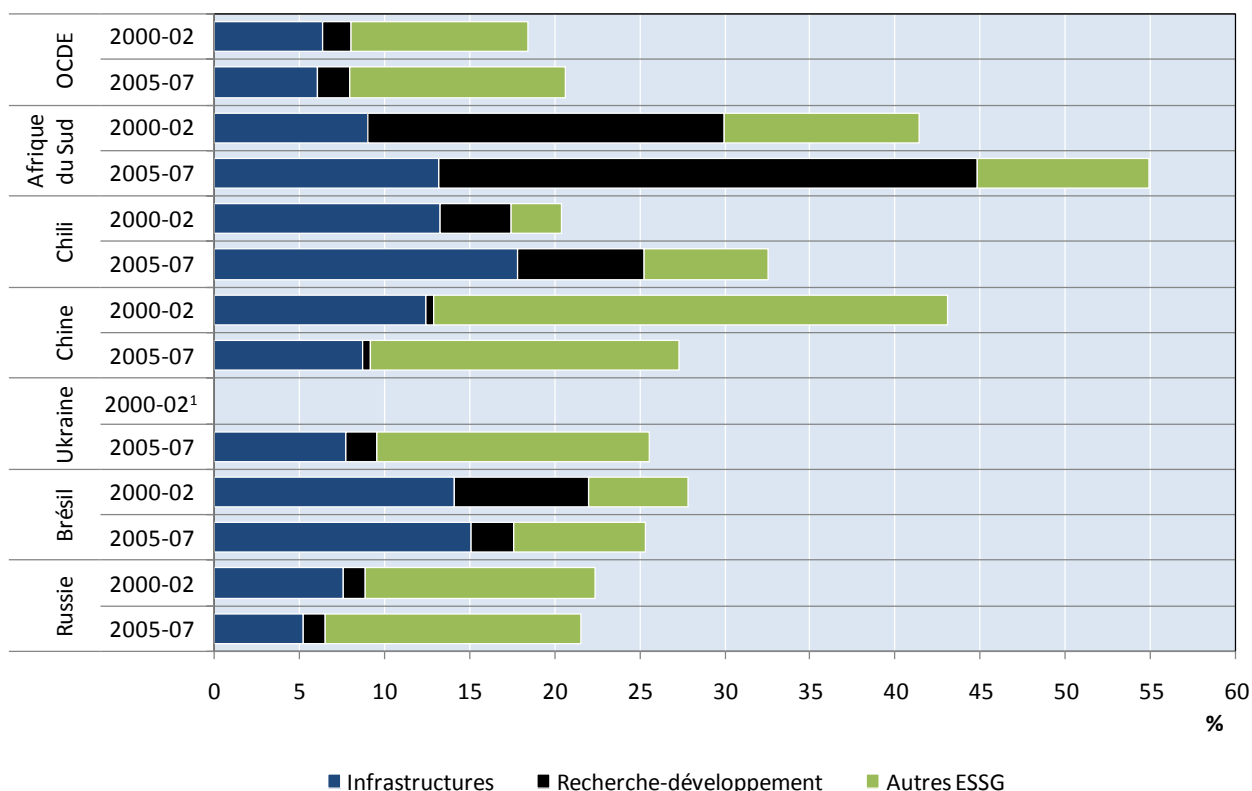
Dans chacune des six économies émergentes étudiées ici, les dépenses d'infrastructures destinées à soutenir l'agriculture (irrigation, drainage, remembrement, etc.) sont l'une des principales catégories qui composent l'ESSG. Une partie non négligeable est consacrée à la recherche-développement au Chili et en Afrique du Sud, tandis que ce poste a cédé du terrain aux autres au Brésil. Le stockage public occupe une place importante en Chine et les dépenses consacrées aux services d'inspection ont considérablement augmenté en Russie et en Ukraine.

La valeur totale du soutien au secteur agricole est mesurée par l'estimation du soutien total (EST), qui représente la somme des transferts dont bénéficient les producteurs agricoles individuellement (ESP) et collectivement (ESSG), ainsi que des subventions à la consommation financées par les contribuables. En

ce qui concerne l'OCDE dans son ensemble, les transferts totaux découlant des mesures de soutien à l'agriculture ont représenté environ 1 % du PIB en 2005-07 ; ils ont diminué au fil du temps, les autres secteurs d'activité économique ayant pris de l'importance et le niveau du soutien à l'agriculture ayant diminué (graphique 7). Ce n'est pas le cas dans certaines économies émergentes, notamment en Chine où, malgré l'essor rapide de l'économie, le soutien à l'agriculture est passé de 1.5 % du PIB environ en 1995-97 à plus de 2 % en 2005-07. Le soutien agricole pèse lourdement aussi sur l'économie de l'Ukraine, où l'EST en % atteint à peu près 2.5 %. Dans les autres pays, le soutien à l'agriculture représente approximativement 1 % du PIB ou moins.

Graphique 6. Niveau et composition de l'estimation du soutien aux services d'intérêt général, 2000-02 et 2005-07

En proportion du soutien total (ESSG en %)

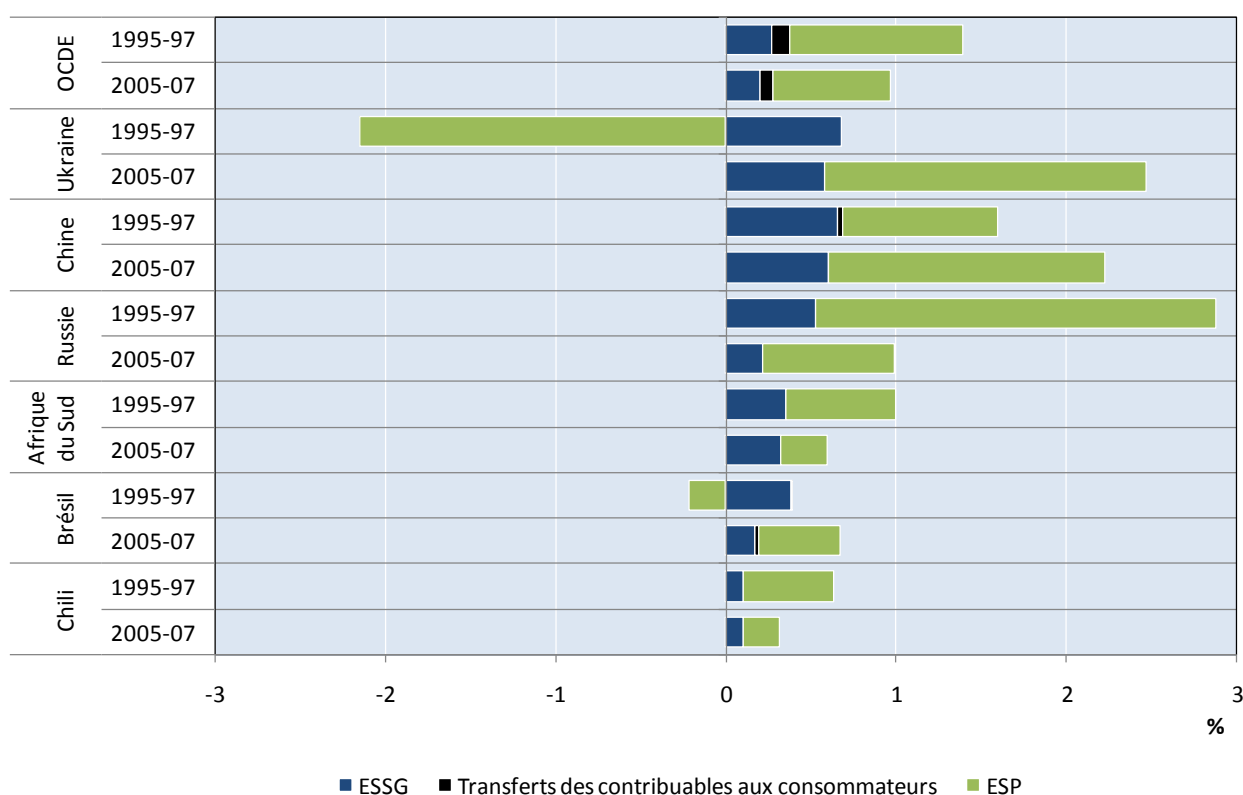


1. Dans le cas de l'Ukraine, les données relatives à 2000-02 ne sont pas présentées, car l'EST était négative en 2002.

Source : OCDE, base de données des ESP/ESC, 2008.

Graphique 7. Composition de l'estimation du soutien total, 1995-97 et 2005-07

(% du PIB)



Source : OCDE, base de données des ESP/ESC, 2008.

Observations et recommandations intéressant l'action publique

A la lumière des sections qui précèdent, les conclusions et recommandations suivantes peuvent être formulées :

- Le soutien apporté aux producteurs agricoles dans les économies émergentes s'établit à un niveau relativement faible au regard de celui qu'il atteint dans bon nombre de pays de l'OCDE. Cependant, dans chacune de ces économies, certains produits de base donnent lieu à un soutien plus important que d'autres, le sucre étant un exemple flagrant dans de nombreux cas. Les agriculteurs sont par conséquent fortement incités à choisir de produire ces produits plutôt que d'autres, et donc à leur affecter davantage de ressources comme les terres, la main-d'œuvre et les engrais qu'ils ne le feraient dans des circonstances différentes. Lorsqu'ils se demandent quelles mesures permettraient d'accroître la production alimentaire en vue de parer à l'augmentation des prix, les pouvoirs publics devraient envisager de réduire le soutien apporté à certains produits qui mobilisent, du fait des dispositions en vigueur, plus de ressources qu'ils ne le feraient dans d'autres circonstances.
- Mettre des obstacles aux exportations en réaction à la hausse des prix alimentaires traduit une inquiétude légitime quant à la sécurité alimentaire, mais ne permet pas de cibler les plus nécessaires et risque d'empêcher les producteurs d'adapter leur offre. De plus, bien qu'elles soient susceptibles de réduire les risques de pénuries alimentaires à court terme, ces mesures ont des chances de rétrécir les marchés internationaux et de les rendre plus instables. L'interdiction des exportations sape la confiance dans les échanges et encourage les pays importateurs à prendre

des mesures axées sur l'autosuffisance. La limitation des exportations a des effets préjudiciables sur les partenaires commerciaux tributaires des importations. Par exemple, celle qui a visé le riz en Inde a eu des conséquences dommageables pour les consommateurs du Bangladesh et émousse également les incitations censées amener les riziculteurs indiens à investir dans l'agriculture, qui est à long terme un moteur de la croissance. Par ailleurs, elle empêche la transmission des signaux-prix aux producteurs intérieurs. Par exemple, les quotas d'exportation ont entraîné un manque à gagner considérable dans les secteurs des céréales et des graines oléagineuses et ont réduit les recettes totales des exportations de l'Ukraine.

- La mise en place d'obstacles aux exportations, et les effets déstabilisants de ceux-ci sur les marchés mondiaux, attire l'attention sur le fait que les règles de l'OMC n'empêchent pas les pays d'imposer des restrictions à leurs exportations et que la fiscalité relative aux exportations ne fait l'objet d'aucune discipline. Compte tenu du manque de règles dans ce domaine, la capacité du marché mondial à servir de source fiable d'approvisionnement en produits alimentaires est mise en doute².
- Plusieurs pays ont réagi à la crise des prix alimentaires en accroissant leurs subventions à l'achat d'intrants, en particulier d'engrais, dans l'optique de stimuler la production. Si les prix des intrants requérant de l'énergie ont indéniablement augmenté, il convient d'appliquer les mesures de ce type avec beaucoup de prudence. Notamment, il peut se révéler judicieux de limiter la hausse de ces subventions dans le temps, ou de les subordonner étroitement aux prix internationaux, de manière à les limiter lorsque les cours redescendent. Par ailleurs, il est nécessaire d'adopter des réglementations appropriées et de dispenser des services de vulgarisation pour faire en sorte que la hausse de la consommation d'intrants chimiques ne cause pas de préjudices supplémentaires à l'environnement.
- Des efforts sont consentis dans plusieurs économies émergentes pour améliorer la mise en œuvre de la politique agricole, moyennant des réformes administratives, la rationalisation des mesures, l'établissement de cadres coordonnés pluriannuels et le recours à l'expertise et aux compétences du secteur privé, entre autres initiatives. Il s'agit là d'une évolution bienvenue, dans la mesure où la cohérence et la transparence sont essentielles à la réussite de tout régime d'action.
- Les initiatives prises pour étendre les possibilités d'assurance offertes aux agriculteurs ou en créer sont positives elles aussi. Les systèmes d'assurance efficaces sont à même de réduire la nécessité d'intervenir sur les marchés et d'aider les exploitants à formuler des stratégies adaptées de gestion des risques. Cependant, lorsqu'ils bénéficient de subventions importantes, ces systèmes peuvent aussi encourager les prises de risques excessives, et entraîner l'essor de la production des produits couverts par les assurances au détriment des autres, ainsi que le développement de l'agriculture dans des zones qui ne s'y prêtent pas, provoquant ainsi la dégradation de l'environnement. Lorsqu'ils créent ou envisagent des systèmes de ce type, les pouvoirs publics doivent étudier avec soin la possibilité de supprimer progressivement, au bout d'un certain temps, les subventions de fonctionnement qui leur sont destinées, de manière à ce que les exploitants prennent peu à peu en charge dans leur intégralité les coûts de ces dispositifs.
- L'accès des producteurs au crédit est indispensable au développement de l'agriculture dans les économies émergentes. Dans plusieurs d'entre elles, les pouvoirs publics ont augmenté le crédit

2. A l'heure actuelle, l'OMC n'applique que des disciplines minimales en matière de restrictions des exportations, notamment une obligation de notification. En vertu des modalités actuellement prévues dans le cadre du Programme de Doha pour le développement, les membres seraient tenus de signaler à l'OMC les restrictions ou les embargos imposés aux exportations dans les 90 jours suivant leur entrée en vigueur, la durée de ces mesures étant limitée à douze mois, ou bien à dix-huit dans les cas où les pays importateurs touchés y consentent.

disponible pour les agriculteurs, qu'il s'agisse des grands producteurs ou des petits exploitants. Si les pouvoirs publics peuvent jouer un rôle déterminant dans la création d'un marché du crédit, davantage d'efforts doivent être consentis pour développer les sources privées de crédit, notamment en faveur des petits exploitants. Au lieu de se contenter d'accroître le crédit bénéficiant d'un soutien public, mieux vaut réévaluer et, si possible, supprimer les obstacles à l'essor du crédit privé. Toutefois, la crise financière mondiale survenue au deuxième semestre 2008 risque de limiter considérablement la marge de manœuvre des pouvoirs publics dans ce domaine.

- Dans plusieurs pays, les autorités ont adopté des mesures au cours de la période considérée, soit pour reporter le remboursement des dettes des producteurs, soit pour les annuler purement et simplement. Ces dispositions ont été prises pour faire face à un problème à court terme (des difficultés financières), mais elles risquent d'aggraver un problème structurel qui s'inscrit dans le long terme (le sous-développement du marché du crédit), car elles sont susceptibles de porter atteinte à la discipline des systèmes de crédit. Elles risquent aussi de donner à penser aux agriculteurs que les pouvoirs publics les renfloueront en cas de difficultés de paiement ultérieures. De plus, ces mesures pourraient aussi aggraver le problème de l'endettement au lieu de l'atténuer, parce qu'elles permettent aux agriculteurs d'emprunter de nouveau même s'ils ne sont pas solvables.
- L'augmentation relative des dépenses au titre des services d'intérêt général dont bénéficie l'agriculture, notamment des infrastructures et de la recherche-développement, est rassurante. Néanmoins, il reste une large marge de manœuvre pour améliorer l'efficacité de la dépense publique, moyennant l'accroissement des investissements axés sur les biens publics hautement prioritaires. Des investissements publics sont nécessaires pour faire en sorte que l'offre soit à même de réagir à une hausse des prix et que de nouveaux types de cultures autorisant une augmentation notable des rendements soient développés.

Table des matières de la publication

Avant-propos

Liste des acronymes et abréviations

Résumé

Chapitre 1. Vue d'ensemble

Évolution des marchés mondiaux des produits alimentaires
Principales évolutions des politiques agricoles
Évolution du soutien agricole
Observations et recommandations intéressant l'action publique
Bibliographie

Chapitre 2. Brésil

Synthèse des évolutions de l'action publique
Contexte : panorama de l'agriculture brésilienne
Évolutions des politiques
Bibliographie

Chapitre 3. Chili

Synthèse des évolutions de l'action publique
Contexte : panorama de l'agriculture chilienne
Évolutions des politiques
Bibliographie

Chapitre 4. Chine

Synthèse des évolutions de l'action publique
Contexte : panorama de l'agriculture chinoise
Évolutions des politiques
Bibliographie

Chapitre 5. Inde

Synthèse des estimations du soutien à l'agriculture indienne
Contexte : panorama de l'agriculture indienne
Évolutions des politiques
Bibliographie

Chapitre 6. Russie

Synthèse des évolutions de l'action publique
Contexte : panorama de l'agriculture russe
Évolutions des politiques
Bibliographie

Chapitre 7. Afrique du Sud

Synthèse des évolutions de l'action publique
Contexte : panorama de l'agriculture de l'Afrique du Sud
Évolutions des politiques
Bibliographie

Chapitre 8. Ukraine

Synthèse des évolutions de l'action publique

Contexte : panorama de l'agriculture ukrainienne

Évolutions des politiques

Bibliographie

Annexe A. Mesure du soutien agricole

1. Définitions des indicateurs de soutien à l'agriculture de l'OCDE

2. Classification des mesures entrant dans l'ESP

3. Mesure du soutien à l'agriculture dans les économies émergentes : mises à jour et améliorations techniques

Annexe B. Annexe statistique

Politiques agricoles des économies émergentes

SUIVI ET ÉVALUATION

Ce rapport analyse les évolutions intervenues au cours de la période 2006-08 dans sept économies : Afrique du Sud, Brésil, Chili, Chine, Inde, Russie et Ukraine. Cette période a été marquée par une hausse significative des prix mondiaux de la plupart des produits agricoles, mais pas de tous cependant. Face à la flambée des prix alimentaires, les pouvoirs publics ont mis en place différentes mesures : réductions tarifaires, restrictions à l'exportation, relèvement des prix minimums et contrôle des prix, subventions aux intrants, vente des stocks et transferts directs aux plus démunis. Par ailleurs, ils ont souvent choisi de développer les mécanismes de crédit bonifié et/ou de rééchelonnement de la dette, cherché à améliorer la mise en œuvre et les performances des politiques agricoles, étendu plus largement les programmes d'assurance, et accéléré la réforme agraire. Le rapport comprend également une annexe statistique très complète, qui donne un large éventail d'informations contextuelles sur ces économies.

Le rapport fournit les estimations du soutien accordé à l'agriculture entre 1995 et 2007 pour six des pays pris en compte (à l'exception de l'Inde), effectuées conformément à la méthode de mesure de l'OCDE récemment révisée. Ces chiffres permettent une comparaison cohérente de l'évolution du niveau et de la composition du soutien aux producteurs et à l'ensemble du secteur, tant entre les différentes économies émergentes qu'avec les pays de l'OCDE. Ainsi, en 2006-08, le niveau du soutien aux producteurs a été plus faible dans ces six économies que la moyenne de la zone de l'OCDE, avec des disparités notables entre elles. Il apparaît toutefois que le soutien aux producteurs augmente globalement d'année en année et qu'il est généralement octroyé sous des formes ayant des effets de distorsion sur la production et les échanges. La base de données des indicateurs dédiée à ces six économies peut être consultée en ligne à l'adresse :

www.oecd.org/tad/support/psecse.

POUR EN SAVOIR PLUS

OECD Rural Policy Reviews: China (2009)

OECD Review of Agricultural Policies: Chile (2008)

Les politiques agricoles des pays de l'OCDE : Panorama (2008)

OECD's Producer Support Estimate and Related Indicators of Agricultural Support: Concepts, Calculations, Interpretation and Use (The PSE Manual) (2008), consultable à l'adresse : **www.oecd.org/tad/support/psecse**

www.oecd.org/tad-fr